N°14 SEPTEMBRE-OCTOBRE 2022

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

La voix du Département

Magazine d'information du Conseil départemental



MAYOTTE LE SPORT PASSIONNÉMENT







AMÉNAGEMENT
ÉMERGENCE D'UN PROJET CONCERTÉ (SAR)
p.4

CULTURE
UN PRIX DE PHOTOGRAPHIE POUR DES COLLÉGIENS MAHORAIS
p.5

POUVOIR D'ACHAT
BAISSE DU PRIX DU CARBURANT
p.10

Agriculture : **Des enseignements de la Réunion**



Renforcer la production locale, accompagner la structuration des différentes filières agricoles, aider les producteurs locaux à la mobilisation des aides existantes, créer les conditions de susciter l'importation de bovins en vue de l'implantation d'un futur abattoir, voici quelques-unes des orientations portées par le Conseil départemental dans son plan de mandature 2021-2028. La 5e vice-présidente Bibi Chanfi, en charge du développement économique et de la coopération décentralisée, accompagnée de deux cadres locaux, a rencontré institutionnels reunionnais et acteurs agricoles locaux.

Accueillis à la Délégation de Mayotte à La Réunion, reçus avec les dirigeants d'AVM par la caisse locale du Crédit agricole, ils ont visité la coopérative agricole Sicalait à la plaine des Cafres, accompagnés du directeur général, visité une nurserie (de veaux et génisses) et une exploitation agricole située à Bourg Murat. Une réunion de travail suivie d'une visite du site de Urcoopa, premier site coopératif agricole 100% local. La chaîne conduisant à la préparation, au conditionnement et à l'expédition des aliments pour bovins, ovins ou caprins s'est avérée très instructive. Un projet de ce type est porté par AVM sur le site de Logoni, avec un foncier qui serait fourni par le Département.

Transport : **Un projet de ligne Dzaoudzi-Longoni**



Le Conseil départemental entreprend d'assurer une ligne entre Dzaoudzi et Longoni destinée au transport de poids-lourds, pour désengorger la RN1 par la voie maritime. Un essai grandeur nature a été demandé par le 3e vice-président du Conseil départemental, Ali Omar, chargé de l'Administration générale, Transport et Transition écologique ; ainsi, les acteurs du projet se sont réunis le 5 septembre dernier, pour échanger sur la réalisation et l'organisation de cet essai, qui doit avoir lieu le lundi 24 octobre 2022.

Économie bleue : **Vers une production et une consommation aquacoles durables dans l'UE**



Une nouvelle vision stratégique pour une production et une consommation aquacoles durables dans l'Union européenne Mayotte a accueilli le Conseil Consultatif pour les Régions Ultrapériphérique (CC RUP) le 13 septembre dernier, à l'hémicycle Younoussa Bamana en assemblée générale. Le Conseil départemental, représenté par le Président Ben Issa Ousseni, a ouvert la rencontre. Au programme de cette initiative : l'économie bleue, la pêche et de l'aquaculture. L'objectif principal du CC RUP est d'informer la Commission Européenne et les États Membres concernés sur les problèmes et les bonnes pratiques liés à la gestion et la conservation des ressources halieutiques dans notre zone géographique de compétence, et de proposer des solutions pour surmonter ces problèmes.

Vie publique : **De nouveaux élus pour le canton de Sada**

Le président du Conseil départemental Ben Issa Ousseni a adressé ses félicitations aux deux nouveaux conseillers départementaux de Sada : **Mariam Said Kalame et Soula Said Souffou,** élus lors du scrutin cantonal partiel des 25 septembre et 2 octobre 2022. Le président leur a souhaité la bienvenue au sein de l'assemblée départementale, qui s'est réunie en assemblée plénière le 17 octobre.





DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

Edité par la Direction de la communication du Conseil départemental de Mayotte

Directeur de publication : Ben Issa Ousseni - Directeur de la rédaction : Bruno Cohen-Bacrie - Coordination et rédaction : Lydia Charmont
Rédaction : Anfiya Assoumani-Bé, Abhar Ali Charif - Comité de lecture : Anrchidine Bacar - Couverture : Saïd Ibrahim
Conception graphique : Dayane Nourdine - Suivi administratif : Roufianty Saïd Photographies : Assani Moussa, Cg976, Banque d'image de Mayotte - Impression : Imprimah - Exemplaires : 5 000 - Dépôt légal : Octobre 2022 - Issn : 2261-2408 - Pour contacter la rédaction :
• Courriel : dir.com@cg976.fr • Téléphone : 0269 66 11 60 • Par courrier : 8, Bd Halidi SÉLÉMANI, BP. 101 97645 MAMOUDZOU CEDEX

DEUX QUESTIONS À



Ces dernières semaines ont été particulièrement tendues à Mayotte, autour des questions de sécurité. Comment appréhendez-vous ces questions ?

D'abord, je crois qu'il faut redire combien ces séquences de violences, régulières voire quotidiennes, sont insupportables pour les habitants de Mayotte, qui les subissent douloureusement. Dans notre plan de mandature 2021-2028, nous défendons l'idée que nous pouvons contribuer à la co-production de sécurité, même si cela reste en premier lieu du ressort de l'État. Un certain nombre d'annonces ont été faites lors de la récente visite de Gérald Darmanin et de Jean-François Carenco. Le ministre de l'Intérieur a notamment présenté à Dzaoudzi de nouveaux moyens aériens et maritimes pour lutter contre l'immigration clandestine. Nous en prenons acte. Tout ce qui va dans le sens du renfort des moyens humains et financiers en ce sens est utile. Lors du mouvement « île morte » initié par l'association des Maires et auquel nous nous sommes joints, j'ai formulé, une nouvelle fois, le souhait que les élus de Mayotte, dans la diversité de leurs fonctions, soient reçus par le Ministre de l'intérieur et le Président de la République pour lui exprimer nos doléances mais surtout pour obtenir des mesures adaptées ou adaptables au territoire de Mayotte. Cette demande reste plus que jamais d'actualité.

Vous avez récemment défendu l'appel de Fort de France auprès du Président de la République. Quel en est le sens ?

Cette déclaration de Fort-de-France, avec mes homologues des départements ultramarins est un appel à une prise de conscience politique au plus haut niveau de l'Etat, en concertation avec nos populations et les forces vives, pour agir sans délai autour de trois axes forts . D'abord, refonder la relation entre nos territoires et la République par la définition d'un nouveau cadre permettant la mise en œuvre de politiques publiques conformes aux réalités de chacune de nos régions. Ensuite, conjuguer la pleine égalité des droits avec la reconnaissance de nos spécificités, notamment par une réelle domiciliation des leviers de décision au plus près de nos territoires. Enfin, instaurer une nouvelle politique économique fondée sur nos atouts notamment géostratégiques et écologiques. Lors de notre rencontre avec le chef de l'État, nous lui avons rappelé la nécessité de prendre en compte rapidement ces réalités sur lesquelles je suis, pour Mayotte, très vigilant .

Ben Issa Ousseni
Président du Conseil départemental de Mayotte

EN IMAGES

-LE CHANTEUR TIKEN JAH FAKOLY À MAYOTTE-



Le Conseil départemental, acteur majeur de la culture, représenté par son 3e vice-président Ali Omar, a accueilli le chanteur Tiken Jah Fakoly le 26 juillet 2022. De son vrai nom Doumbia Moussa Fakoly, cet auteur-compositeur-interprète né à Odienné en Côte d'Ivoire découvre le reggae en 1987 et monte son premier groupe, Djelys. Il est sacré disque d'Or en 2002 avec l'album « Françafrique » et en 2021, il obtient le « Prix du meilleur artiste africain ». Le Conseil départemental a tenu à lui souhaiter la bienvenue sur l'île, et à encourager les jeunes artistes mahorais à suivre sa voie afin de porter haut les couleurs de Mayotte à l'international.

-LES VOIX DES OUTRE-MER-



Le concert des Voix des Outre-Mer s'est déroulé le 20 août à Mamoudzou, en présence de la 4e vice-présidente du Conseil départemental chargée de la Culture, Zouhourya Mouayad Ben, et du conseiller départemental El-Anrif Hassani, respectivement présidente et vice-président de l' Office Culturel Départemental (OCD). Ce concert d'opéra, soutenu par le Département et mis en place par l'association Les Contres Courants, est une première pour le territoire. L'objectif est de faire (re)découvrir aux habitants de Mayotte cet autre domaine de la culture, et de donner la possibilité à tous ceux qui le souhaitent d'accéder au concours. « ***Nous voulons montrer à nos concitoyens que le chant lyrique est à la portée de tous, de toutes et de nos artistes locaux*** » soulignait la présidente de l'OCD.

-LES SCÈNES OUVERTES À KANI-KÉLI-



La 3e édition des Scènes ouvertes s'est déroulée à Kani-Kéli le 3 septembre dernier, en présence de la 4e vice-présidente du Conseil départemental chargée de la Culture, Zouhourya Mouayad Ben, également présidente de l'OCD. Les artistes qu'ils soient musiciens, chanteurs, danseurs, comédiens ou poètes - sont allés à la rencontre d'un public nombreux et enthousiaste.

SÉCURITÉ

RETOUR SUR UNE MOBILISATION COLLECTIVE

Le début du mois de septembre a été agité par des faits de violences dans plusieurs communes de Mayotte, et au terme d'un appel de l'Association des Maires de Mayotte, soutenu par une grande majorité d'élus locaux, des mesures symboliques destinées notamment à interpeller l'État ont été adoptées les 15 et 16 septembre: suspension des bus scolaires, fermeture des administrations publiques... L'ensemble des services départementaux ont été exceptionnellement fermés au public. Il s'agissait par ce geste de souligner le rôle quotidien du service public, mission qui doit pouvoir s'exercer avec un minimum de sécurité. Cette fermeture, limitée dans le temps (reprise du fonctionnement normal le lundi 19 septembre), ne visait en aucun cas à pénaliser la population, mais bien à montrer avec force une volonté que les choses changent !



Plusieurs réunions se sont tenues entre temps pour trouver une issue à ce mouvement qui a donc été suspendu ; de nouvelles formes d'action ont été discutées : répression des marchands de sommeil, expulsion des occupants illégaux, utilisation des munitions du raid, calendrier des décasages, concordances des fichiers de police, dispositif de sécurité similaire pour les chauffeurs à celui de la police nationale... Un planning de suivi des violences et un calendrier de rencontres avec le Préfet sont établis.

Le Président de la République répond à l'Appel de Fort-de-France



Les présidents des régions de Guadeloupe, Réunion, Mayotte, Martinique, Saint-Martin et Guyane avaient lancé, en mai 2022, depuis Schoelcher (Martinique) un appel solennel à l'État pour qu'il change ses politiques d'aide au développement de leurs territoires frappés par la pauvreté. Les élus signataires de l'Appel de Fort de France, au premier rang desquels se trouvait le président Ben Issa Ousseni, ont été reçus en format restreint le 7 septembre 2022, d'abord par Gérald Darmanin et Jean-François Carenco, puis par le Président de la République accompagné de la Première Ministre. Les entretiens ont permis aux présidents de collectivités de partager le constat de la nécessité de faire bouger les lignes, pour ouvrir une nouvelle étape dans la relation entre l'État et les territoires signataires de l'Appel. *« Le Président de la République a indiqué être prêt à aborder les questions économiques, sociales et institutionnelles, au travers d'une feuille de route et d'un agenda qui n'excluent aucun sujet »* se sont félicités les élus, au sortir de ce rendez-vous parisien. La réunion de travail s'est poursuivie avec les parlementaires et les présidents d'associations des maires. Le débat s'est élargi aux autres thématiques jugées prioritaires au plan local (vie chère, sécurité, environnement, habitat...). Les signataires de l'Appel de Fort-de-France saluent ce premier pas et seront attentifs à la mise en œuvre des engagements politiques qui ont été pris.■

AMÉNAGEMENT

Faire émerger un projet concerté entre le département et les communes



Le Conseil départemental, représenté par le 1er vice-président en charge de l'Aménagement du territoire, infrastructures et Foncier, Salime Mdéré, a lancé le 5 juillet 2022, les premiers ateliers des territoires relatifs au Schéma d'Aménagement Régional (SAR) à Dembéni, en concertation avec les intercommunalités.
Le but de ces ateliers est d'élaborer le programme de développement opérationnel adossé au SAR afin d'aboutir à un document stratégique définitif et concerté. L'objectif est de débattre de la stratégie et des projets du territoire tels que les aménagements durables, les besoins en matière de logement et la visualisation des projets structurants du développement économique, sans mettre en danger son environnement et ses ressources naturelles sur les 30 années à venir.

La seconde session des ateliers, organisée du 19 au 21 septembre 2022, à Bouyouni, portait sur l'identification des projets structurants vis-à-vis desquels un accompagnement significatif sera engagé sur un plan foncier, programmatique, opérationnel et financier. Parmi les projets phares portés par le Conseil départemental pour désengorger l'île, la route des hauts de Mamoudzou entre Tsoundzou-Majicavo, la route Nord-Sud, Longoni-Chirongui par l'Ouest, via Combani, le contournement de Dzoumogné par le littoral. Dans le secteur du développement des navettes maritimes, ce sont les ralliements, Longoni-Mamoudzou, Longoni-Mamoudzou-Dembéni et Dzoumogné-Mamoudzou-Dzaoudzi. Pour les pôles d'échanges multimodaux (PEM), les projets en vue, le PEM de Mamoudzou et la gare maritime internationale de Fongojou en Petite-Terre.
Pour «ficeler» les projets proposés, des inter-ateliers qui réuniront les élus territoriaux, sont prévus le 18 et le 19 octobre. Le séminaire de restitution est prévu le 9 novembre à l'hémicycle Younoussa Bamana où seront invités aussi tous les grands fournisseurs de travaux d'aménagement.■



Le Mawlida shenge distingué nationalement



Le Conseil départemental salue l'inscription, de façon officielle, du Mawlida shenge dans la liste du patrimoine culturel immatériel (PCI) national, faisant suite à un dossier soumis et présenté par le MuMA ***« C'est une vraie reconnaissance de ce travail de qualité»*** salue le président Ben Issa Ousseni, ***« heureux de cette bonne nouvelle, qui s'inscrit dans la volonté portée par le Département de mettre en avant les pratiques vivantes dont la mémoire est essentielle»***.

Le patrimoine culturel immatériel (PCI) est une catégorie de patrimoine issue de **la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel** adoptée par l'UNESCO en 2003.

Lancé en mars 2008, l'Inventaire national du Patrimoine culturel immatériel vise à répertorier des pratiques vivantes grâce à l'aide de communautés, de groupes et d'individus. Il a pour objectif de répondre aux obligations de la Convention UNESCO, mais il fournit également un outil de connaissance pour les publics.

Rappelons que le Mawlida shenge est une pratique sociale et spirituelle de tradition soufie. C'est un ensemble indissociable comprenant toute une organisation sociale, du chant, de la musique, de la danse pouvant aller jusqu'à la transe et qui combine différentes esthétiques tant chez les femmes et les hommes. ■

Nos collégiens remportent un concours photographique



Le concours régional de photographie *«Monuments de beauté de l'océan Indien»* s'est achevé à la fin du mois de mai 2022, et les délibérations du jury se sont déroulées le 29 juin, annonçant un palmarès qui a offert une très belle surprise à Mayotte.

En effet, des élèves du collège Boueni M'Titi de Dzaoudzi-Labattoir (classe 407 de Mme Darsanesing) ont gagné le premier prix. La 4e vice-présidente en charge de la culture, Zouhourya Mouayad Ben, avait tenu à féliciter avec chaleur ces talentueux collégiens, au nom du Conseil départemental : ***«Nous sommes très fiers d'eux et de leur travail»*** soulignait-elle.



L'ambition de ce concours résidait en un travail de mémoire, d'histoire et d'éducation à l'image. Il était ouvert aux élèves de 11 à 15 ans, de La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte, des Comores, des Seychelles et du Mozambique, entre le 1er février et le 31 mai 2022. Le projet consistait à réaliser collectivement une photographie d'un monument remarquable de son territoire, et à l'accompagner d'une note de présentation.

Les jeunes lauréats de Boueni M'Titi ont été conviés à La Réunion durant ce mois de septembre, pour la remise officielle des prix. C'est une vraie réussite pour Mayotte, et une façon originale de valoriser l'ancienne résidence du gouverneur de Dzaoudzi, et de contribuer ainsi à faire (re)vivre un monument témoin du passé colonial de l'île.■

Excellence et spo

La notion d'excellence sportive à Mayotte n'est pas un vain mot. Régulièrement, dans des compétitions nationales, en sport collectif ou individuel, des sportives et sportives mahorais(e)s s'illustrent par leurs résultats. Le Département a ainsi créé un dispositif de prise en charge des sportifs résidant hors de Mayotte qui souhaitent remplir les conditions d'admission aux Jeux des Iles de l'Océan Indien et intégrer la délégation de Mayotte. En novembre dernier, était adopté une délibération départementale importante relative à la mise à disposition des locaux du Centre Abdallah Mamy et des installations sportives du Complexe de Cavani pour la Ligue Mahoraise de football afin d'y développer une section d'Excellence Sportive Scolaire. La convention signée le 2 décembre 2021 (elle détaille les modalités de prise en charge) témoigne de la volonté du Conseil départemental d'accompagner concrètement le mouvement sportif à atteindre ses objectifs et à permettre à Mayotte de donner à sa jeunesse des horizons meilleurs et des perspectives en termes de développement local. Comme un symbole, la 1e rentrée de cette première «promo» s'est déroulée le 24 août dernier.





ort du quotidien

Mayotte développe son offre en infrastructures sportives

Le Conseil départemental aspire fortement à faire du sport un pilier de développement du territoire, et un levier d'épanouissement de la jeunesse mahoraise. L'institution poursuit donc son engagement dans la mise en œuvre d'infrastructures sportives liées notamment aux Jeux des Îles 2027, et plus largement à l'équipement du territoire. Les jeux des îles 2027 constituent en effet un dossier prioritaire au sein des ambitions du projet de mandature 2021-2028 du Département. De fait, de nombreux projets en lien avec le développement de ces infrastructures sportives se réalisent à travers le territoire.

Après le bassin olympique de Kaweni, le Centre de formation sportif de Mirereni Chrirongui, ou le gymnase de Mtsangamouji, c'est **le futur Dojo de Koungou** qui a fait parler de lui. Le 7 juillet 2022, le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la salle des arts martiaux – DOJO de Koungou a été notifié au groupement de maîtrise d'œuvre composé de AMA, EGIS bâtiments Océan Indien, ARBORESCENCE, JNC SUD et ACOUSTB. Le projet, situé sur la commune de Koungou, comprendra notamment une salle de compétition polyvalente avec 4 aires de combat et des tribunes 400 places assises, une salle d'échauffement avec vue panoramique sur la zone de combat, une salle de musculation, des vestiaires et divers locaux (sportifs et arbitres, administratifs, stockage).

L'équipement permettra d'accueillir les activités scolaires, associatives et compétitions de toute l'île. L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est de **6,5 millions d'euros** environ. La livraison de l'opération est prévue au 1er semestre 2025. Plus récemment, la première pierre du futur stade de Tsoundzou 1 a été posée symboliquement le 31 août 2022, en présence du président du Conseil départemental, Ben Issa Ousseni. Le projet doit être livré pour 2024, ce stade sera doté, entre autres, d'une piste de 400m, d'une aire de saut en longueur et en hauteur, mais aussi d'une tribune de 2000 places assises, de 40 places pour les personnes à mobilité réduites et 10 places pour la presse, afin de valoriser les sportifs locaux. Ce nouvel équipement viendra donc compléter l'offre en infrastructures sur le territoire, pour un coût global de 21 millions d'euros et 18 mois de travaux ; le Conseil Départemental participant à hauteur de **8,5 millions d'euros**. ■



Le sport au féminin



La féminisation du sport et sa visibilité sont une question d'actualité, à Mayotte comme en métropole. Des actions et des commissions sont constituées et dédiées à ce sujet, pour rendre plus réelle l'égalité entre les femmes et les hommes dans le monde sportif, et renforcer la place des femmes dans les instances dirigeantes sportives.
« La médiatisation, la promotion du sport au féminin permettent non seulement d'ancrer la pratique féminine dans les usages, de poser la question d'une représentation paritaire, mais aussi de l'égalité et de la mixité femmes-hommes de certaines épreuves. Elles contribuent également au développement de la pratique en incitant les femmes, jeunes ou moins jeunes, à débuter ou à reprendre une activité physique » selon les termes du Ministère chargé des sports.
L'enjeu de la visibilité du sport au féminin est également de proposer des modèles inspirants pour les jeunes filles.

À Mayotte, le Département, les ligues, clubs et associations encouragent toujours plus les jeunes filles et les femmes à pratiquer une telle activité. De grandes sportives, comme la sprinteuse Nasrane Bacar, ou la sauteuse en longueur Jeanine Assani Issouf, jouent ce rôle de modèles en offrant une visibilité au sport féminin mahorais.
La Ligue Mahoraise de Football a lancé la campagne « À elles de jouer » afin de favoriser l'attractivité de ce sport vis à vis des femmes. Cet enjeu du sport féminin, Mayotte s'en empare et le met à l'honneur.

Pour mieux comprendre la réalité et le quotidien des sportives sur notre île, deux figures du sport local nous ont donné leur point de vue : Mariama Christin et Alikarhine Ayouba. Mariama Christin cumule nombre de titres dont celui de vice-présidente de la Ligue Mahoraise de Football en charge du développement du football féminin et du Programme éducatif fédéral (PEF), et membre du conseil d'administration et présidente de la commission féminine du CROS. Seule femme élue à ce jour « Dirigeante de l'année » dans l'histoire de l'élection mahoraise du Sportif de l'année, elle a également pris part à un vaste projet national qu'est le Club des 300 femmes dirigeantes, lancé par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Alikarhine Ayouba est, lui, un ancien joueur et entraîneur professionnel de handball diplômé de l'INSEP, aujourd'hui Chef de service du Pôle sport à Direction de la Cohésion Sociale, Jeunesse et Sport du Conseil départemental.



De manière générale, il ressort qu'il y a de moins en moins de barrières à la pratique sportive féminine à Mayotte. En effet, si on pouvait rencontrer il y a quelques décennies des difficultés au niveau des tenues vestimentaires par exemple, ceci n'est désormais plus un souci. On note de réelles évolutions, au sein de la cellule familiale ainsi que dans le regard de la société. ***« Des influences parfois négatives découragent les jeunes filles de pratiquer ou continuer un sport, mais dans l'ensemble, celles-ci ont désormais de moins en moins d'obstacles dans leurs activités, et sont bienveillantes les unes avec les autres. [...] Et quand les jeunes filles se retrouvent entre elles, elle s'épanouissent »*** nous confie Mariama Christin. ***« Le regard qu'il y avait avant sur la fille pratiquant du sport, ça a beaucoup évolué ».***
Au niveau des chiffres, cela se traduit par de plus en plus de filles et de femmes licenciées dans les clubs, d'année en année.
Sur les 50 jeunes actuellement suivis par le Conseil départemental pour aller en pôle espoir ou en formation de haut niveau, on compte 14 filles. 3 pratiquent le rugby, 2 le handball, idem pour le basket et le football ; une de ces jeunes filles fait du judo et une dernière pratique la lutte. Elles ont été envoyées par le Département dans ces filières, et elles seront suivies tout au long de leur carrière.

Le lien avec les études est primordial quand il s'agit des jeunes sportifs.ves, et les encadrants ont un vrai rôle dans leur quotidien. Selon Alikarhine Ayouba : ***« les résultats scolaires ne pâtissent pas de la pratique d'un sport ; en général, on observe qu'au contraire, cela favorise une certaine forme de discipline »***. Les jeunes apprennent en effet des valeurs essentielles dans le sport telles que **le fair-play, le respect, la solidarité,** et aussi le goût de l'effort, qui sont des valeurs transversales et applicables dans tous les aspects de leur vie. Mais lorsque les résultats scolaires commencent à chuter, les parents et les encadrants sportifs se concertent rapidement pour éviter que l'activité sportive ne se fasse au détriment de l'école. La vice-présidente de la Ligue Mahoraise de Football abonde dans le même sens : ***« Certains clubs jouent aussi ce rôle d'assurer une forme supplémentaire d'éducation ; ils font office de référence ».***

Mariama Christin revient sur également sur l'importance d'avoir une présence féminine dans les postes à responsabilité, mais aussi dans l'encadrement des équipes. Car les jeunes filles ont parfois plus de facilité à se confier à une femme, et cela rassure souvent les parents.

Pour conclure, il y a encore du travail à faire sur la parité, sur l'attractivité du sport féminin vis à vis du public ; il y a des horizons à ouvrir. Mais plusieurs sports sont déjà très prisés par les femmes et les jeunes filles à Mayotte : le handball, le basket, le football, le rugby, mais aussi **les sports de combat** tels que le kick-boxing, les arts martiaux; d'autres domaines restent à conquérir, comme le cyclisme qui ne compte à ce jour aucune licenciée à Mayotte. Mais la construction de nouvelles infrastructures sportives - telles que le bassin olympique de Kaweni, le Centre de formation sportif de Mirereni-Chrirongui, le gymnase de Mtsangamouji, ou le Dojo de Koungou - doit faciliter dans un avenir proche la pratique et le développement des sports sur l'île, et peut-être **la diversification de l'offre sportive,** ce qui favorisera, sans doute, le sport au féminin.■



Les Jeunes talents mahorais à l'honneur



Le Conseil départemental a organisé une cérémonie de réception des Jeunes talents mahorais (JTM) le 8 juillet dernier, sous l'égide de la 4e vice-présidente en charge des sports, Zouhourya Mouayad Ben, en présence des représentants du monde sportif et des familles des sportifs. La vice-présidente a tenu à saluer les performances des sportifs et à rappeler la volonté du Conseil départemental d'accompagner les sportifs mahorais vers le haut niveau, à travers les différentes filières et compétitions emblématiques comme les Jeux des Îles, notamment ceux de 2023 à Madagascar.

Elle a souligné le fait que **le Conseil départemental a consacré plus de 774 629€ au titre de l'accompagnement des 48 jeunes talents Mahorais dans leurs cursus vers le haut niveau.**

«Aujourd'hui, nous aidons 12 sections sportives réparties entre le football, le handball, le basketball, le rugby, le judo à raison de 1100€ par jeunes et 500 € en plus pour ceux qui sont à l'internat d'excellence. Les dépenses sont versées directement aux ligues et comités pour le fonctionnement des sections », informait alors la vice-présidente. À noter aussi que des primes sont octroyées pour récompenser les sportifs médaillés aux championnats de France : elles s'élèvent **à 30 000€**.

«Il n'y a pas de meilleurs ambassadeurs d'un territoire que les jeunes sportifs !», concluait la vice-présidente pour encourager ces jeunes talentueux.■



PROPOS D'ÉLUE



Zouhourya Mouayad Ben,

4e vice-présidente chargée des sports, culture et jeunesse

« L'équipe départementale entend faire du sport un pilier du développement du territoire et de l'épanouissement de la jeunesse. C'est notre ambition majeure pour cette mandature. Notre politique sportive et en direction de la jeunesse consacre plusieurs grands objectifs. Nous savons que les Mahorais nous attendent légitimement sur la question des infrastructures sportives. Nous portons donc la volonté d'accueillir les Jeux des îles en 2027 en créant les conditions de disposer d'infrastructures à la hauteur des attentes : le centre de formation de sportifs de haut niveau à Mirereni, la piscine olympique de Kaweni, la salle de arts martiaux/dojo de Koungou s'inscrivent notamment dans cette démarche.

Notre stratégie de développement du sport est adossé à un schéma directeur des équipements sportifs dont les travaux sont bien avancés, l'installation de l'office départemental des sports que préside mon collègue El Anrif Hassani, un engagement fort auprès du mouvement sportif, une action renouvelée avec nos partenaires sur le développement du sport pour tous et du sport santé bien-être, sur l'accompagnement de nos sportifs vers le haut niveau avec notamment le projet du Centre de Ressources, d'Expertises et de Performance Sportives (CREPS).

Peuvent être également citées la poursuite des actions de formation des cadres sportifs et socioéducatifs, ou une présence affirmée auprès des activités jeunesse et d'éducation populaire.

Nous travaillons à faciliter l'accès à tous types de formations favorisant l'évolution des associations et de leurs bénévoles, par l'attribution de subventions notamment. Nous tâchons également d'accompagner les clubs dans la création d'écoles de sport : ce sont ces écoles, dans des clubs structurés, avec des éducateurs et des entraîneurs formés, et avec les infrastructures sportives nécessaires, qui feront que notre jeunesse brillera. »

COOPÉRATION

Des perspectives pour la coopération régionale



Ces derniers mois ont été marqués par des événements ayant pour but de favoriser la coopération entre Mayotte et les territoires/pays voisins, notamment par l'organisation des Ateliers de la coopération internationale, et plus récemment par la visite d'une délégation tanzanienne sur le sol mahorais.

La 1ère édition des Ateliers de la coopération internationale, organisée par le Conseil départemental, s'est en effet déroulée le 30 juin 2022 à Mamoudzou, en présence du Directeur général de la Présidence de la République de Madagascar en charge des Projets Présidentiels, Augustin Andriamananoro et sa délégation, ainsi que de nombreux invités, acteurs de la coopération à Mayotte. Ces ateliers avaient pour but d'échanger à propos des potentialités de Mayotte dans la région, et de co-construire un réseau départemental sur la thématique de la coopération, en évaluant également le Cadre Stratégique de la Coopération Décentralisée et de l'Action Internationale - 3 ans après son adoption. Les participants, répartis dans différents ateliers thématiques, ont pu partager leurs analyses et expériences avant de se réunir pour une restitution commune. Les Ateliers ont été une franche réussite, par la satisfaction des participants, la qualité des débats et la richesse des échanges qui les ont animés.

Le 10 août dernier, c'est une délégation venue de Tanzanie, avec à sa tête, Paul Koyi, président de la CCI Tanzanie, qui a été accueillie à son tour à Mayotte. Ce partenariat s'inscrit dans l'objectif de mieux intégrer Mayotte dans son environnement géopolitique, et d'orienter plus fortement la politique de coopération du Département en faveur de l'économie, de la culture, de la formation, du sport, de la recherche et de l'innovation. C'est dans ce cadre que le Conseil Départemental de Mayotte a reçu la délégation Tanzanienne le 11 août 2022, en présence du président du Conseil départemental, Ben Issa Ousseni, de la 5e vice-présidente chargée du développement économique et de la Coopération décentralisée, Bibi Chanfi, de la conseillère départementale et présidente de l'Agence de Développement et d'Innovation (ADIM) Zamimou Ahamadi, et en partenariat avec l'ADIM et la Chambre Commerce International (CCI) de Mayotte.
« Mayotte aspire à être la plaque tournante d'activités économiques de transformation et d'échanges industriels, agricoles et de services entre l'Europe et l'Afrique, mais également un relais dynamique dans l'océan indien jusqu'au Moyen-Orient, au Sous-continent Indien et à l'Asie du Sud-Est » déclarait la présidente de l'ADIM.

En effet, le Président de la République, Emmanuel Macron, avait déjà reçu la Présidente de la République-Unie de Tanzanie, Samia Suluhu, en février 2022. Des conventions agricoles de mobilité urbaine durable et d'assistance technique furent signées, dans le but d'améliorer l'accès au financement du secteur de l'agriculture en Tanzanie et de soutenir la politique de développement de la mobilité urbaine durable de Dar es Salam. Aujourd'hui, la relation France-Tanzanie se renforce encore avec une coopération volontariste entre Mayotte et la Tanzanie dans la continuité d'un travail collectif de qualité. ■

POUVOIR D'ACHAT

Une réduction du coût du carburant



Depuis le 1er septembre 2022, les automobilistes de Mayotte bénéficient d'une réduction significative du prix du carburant à la pompe. Ce même jour, le président du Conseil départemental, Ben Issa Ousseni, le préfet de Mayotte, Thierry Suquet, et Karine Poisson, directrice de TotalEnergies, se sont réunis à la station service Total de Tsoundzou 1, pour marquer la mise en place de cette mesure qui résulte d'un engagement commun.

Ces baisses de prix s'appliquent dès le premier litre acheté, sans limite de montant, pour tous les carburants pétroliers vendus en stations. Ainsi, les automobilistes ont pu observer une réduction de de **56 c€** par litre d'essence et de **46 c€** par litre de gazole, pour le mois de septembre. Le Conseil départemental a pris cette initiative exceptionnelle de baisse de la taxe sur le carburant en signe de solidarité avec la population, dans le cadre de préservation du pouvoir d'achat devant la hausse des prix **(+5% de hausse constatée)** sur 5 mois. Un geste de **1,2 millions d'€** qui se cumulera avec les autres réductions rappelées, et qui appelle d'autres mesures, comme la diminution de l'octroi de mer sur certains produits, et la gratuité annoncée de la barge piéton. ■

- **Réduction de 7,4 c€/L** appliquée par le Conseil départemental pour 3 mois *(à compter du 1er septembre).*
- **Baisse de 20 c€/L** appliquée par TotalEnergies *jusqu'au 31 octobre.*
- **Réduction de 10 c€/L** appliquée par l'État - en plus des **15 c€/L** *déjà appliqués jusqu'au 31 octobre.*

Mansara Abdou,

Jeune karatéka prometteuse



« MON OBJECTIF EST DE FAIRE

BRILLER MAYOTTE AU PLUS HAUT

NIVEAU DANS CETTE DISCIPLINE »

Née à Marseille en 2008, Mansara débute en janvier 2016 au sein du Club de karaté de Mamoudzou (CKM). Très vite elle évolue, et commence les compétions deux ans après, avec le soutien de sa famille. Elle revient dans sa ville natale où elle poursuit sa scolarité et le karaté en intégrant DE BARROS KARATE-CLUB Marseille en juillet 2021.

La jeune fille brille sans sa discipline et obtient plusieurs titres au niveau local, national et international, dans la catégorie pupilles moins de 40 kg. En six ans de pratique, elle a disputé 8 compétions et été médaillée d'or pour 4 d'entre elles : le Championnat de Mayotte en avril 2018, la Coupe de Mayotte en juillet 2018, le Championnat de Provence 2021-2022, et le Championnat inter-régional 2021-2022. Elle a également eu l'occasion de voyager jusqu'à New-York pour l'Open international en mars 2019, où elle a obtenu la médaille d'argent.

Ses efforts et son investissement lui ont permis d'évoluer de plusieurs grades en seulement 4 ans, passant progressivement de ceinture blanche en 2016 à ceinture marron en septembre 2020.

Actuellement en classe de troisième, déterminée, elle poursuit son rêve en combinant sa scolarité et sa passion. Très récemment, elle a encore fait la fierté de sa famille et de son île en remportant une médaille d'or à la Coupe de France, organisée en juin 2022. Son entraîneur la prépare à viser tous les titres pour toutes compétitions confondues de la discipline, notamment pour les jeux des îles de 2023 à Madagascar...

« Mon ambition est de progresser pour devenir la meilleure mahoraise dans ce sport, faire partie de l'équipe de France, remporter les titres dans les jeux des îles, gagner des titres nationaux, européens et internationaux, pour un but : défendre les couleurs de Mayotte dans le monde à travers ma passion, le karaté », *nous confie Mansara.*

Taambati Moussa,

Gardienne des traditions locales



Femme d'un ancien militaire de carrière qui a longtemps vécu en métropole, Taambati Moussa Harouna est revenue vivre à Mayotte en 1985, dans son village à Bouéni. Femme très active, elle s'est investie dans les traditions locales (Débaa), l'art, la poterie, les masques de beauté (Msindzano) et plus récemment dans la location de chambres d'hôtes.

« Dès mon enfance j'ai eu un faible pour le Débaa ». *En effet, Mme Moussa Harouna pratiquait déjà le Débaa à l'âge de neuf ans, à l'école coranique à Moroni (Grande Comore). En 1975, Mayotte se sépare des Comores et Taambati revient sur l'île aux parfums. Toujours attachée au Débaa, elle chantera dans un premier temps au sein de l'association Madrassati Kouraïchia de Sada, puis à Madrassati Madania de Bouéni.*

Lors de son retour définitif à Mayotte, il existait des savoir-faire notamment dans la broderie, la vannerie, la sculpture… mais destinés aux mariages uniquement. ***« A l'époque les femmes n'étaient pas actives, n'allaient pas encore à l'école et ne vendaient pas les produits issus de leur savoir-faire »*** *nous confie-t-elle. Elle va donc sensibiliser ses pairs sur la notion de vente, et l'association « Oussarouma » (créateur ou créatrice en shimaore) va naître.* ***« J'étais chargée de chercher les formations et de faire le tour de l'île pour détecter les artisans »*** *précise Taambati Moussa. Désormais surnommée « la Gardienne des traditions mahoraises », elle va améliorer ses connaissances et devenir formatrice en broderie et poterie. Taambati Moussa est aussi connue pour ses talents culinaires. Réputée pour ses plates locaux, elle est sollicitée lors d'événements importants (particuliers, administrations, mariages...). Ainsi, elle est invitée à Paris chaque année lors des expositions artisanales ou gastronomiques pour présenter le savoir-faire mahorais.*

Cette détermination de longue date lui a valu 3 consécrations nationales : Chevalier de l'ordre national du mérite, la médaille des Arts et Lettres et celle de l'Assemblée nationale pour l'ensemble de ses œuvres.

Une visite ministérielle à Mayotte

À la fin du mois d'août 2022, Mayotte a accueilli une délégation composée du ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, Gérald Darmanin, du ministre délégué aux Outre-mer, Jean-François Carenco, et de la Secrétaire d'État auprès de la Première ministre chargée de l'Enfance, Charlotte Caubel. Au programme : un passage au lycée polyvalent de Dembeni ainsi qu'à la caserne de pompiers d'Acoua, mais aussi des séquences axées sur la protection de l'enfance, et une présentation du projet Caribus.



Le ministre chargé de l'Outre-Mer Jean-François Carenco a été reçu le 23 août dernier sur le site du chantier Caribus à Passamainty, en présence notamment du 1er vice-président du Conseil départemental Chargé de l'Aménagement du territoire, Infrastructures et Foncier, Salime Mdéré.





Le 22 août, une cérémonie relative à la signature du Contrat départemental de Prévention et de Protection de l'Enfance s'est tenue à l'Hôtel du Département, entre la Secrétaire d'État chargée de l'Enfance, Charlotte Caubel, le Président du Conseil départemental, Ben Issa Ousseni et le directeur de l'Agence Régionale de Santé de Mayotte, Olivier Brahic.





Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer Gérald Darmanin, et le ministre délégué aux Outre-mer, Jean-François Carenco, se sont rendus le 22 août à la caserne d'Acoua, en présence du conseiller départemental de M'tsamboro et président du SDIS, Abdoul Kamardine, et de la 4e vice-présidente du Conseil départemental, Zouhourya Mouayad Ben.



Le ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, Gérald Darmanin, et la Secrétaire d'État auprès de la Première ministre chargée de l'Enfance, Charlotte Caubel, ont été reçus le 23 août au lycée polyvalent de Dembeni, en présence du 7e vice-président du Conseil départemental Chargé des Solidarités, Action sociale et Santé, Madi Moussa Vélou.

ACHETEZ VOS TICKETS DE BARGE PAR CARTE BANCAIRE

Les usagers du STM ont la possibilité d'acheter leurs tickets de barge par carte bancaire*, depuis le jeudi 1er septembre 2022 *(à l'exception du Quai Colas)*. *à partir de 15€